

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY1045-I
Titre long	Motivation & émotion
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2025
Horaire	Jeudi 8h30 à 11h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	Oui
Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/	

Personne enseignante

Nom et titre	Julie C. Laurin, Ph.D., professeure agrégée
Coordonnées	Bureau C-362 PMV. j.laurin@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom	à déterminer (aka., TBD)
Coordonnées	A venir
Disponibilités	A venir

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise à familiariser l'étudiant(e) aux principaux concepts en lien avec la motivation et les émotions, tels que vus dans la littérature scientifique. Nous aborderons particulièrement la motivation sous une perspective biologique et psycho-sociale, notamment sous l'angle de la théorie de l'autodétermination, et ferons des comparaisons avec d'autres approches théoriques (humaniste, théorie de Baumeister (2011) sur l'échec de maîtrise de soi etc.). Les théories sur l'origine des émotions, la distinction entre les émotions de bases vs. complexes, de même que les processus qui contribuent à l'autorégulation cognitive et affective seront également abordés. Enfin, la motivation de croissance ancrée sur les approches de la psychologie positive est aussi étudiée. La pertinence du matériel du cours est mise en évidence par son application dans divers domaines, tels que les domaines de l'éducation, du sport et de la santé.

Objectifs spécifiques

À la fin du trimestre, l'étudiant(e): 1) connaîtra les principales théories de la psychologie de la motivation et des émotions. 2) connaîtra certaines contributions empiriques représentatives des grandes approches de la psychologie de la motivation et des émotions. 3) sera sensibilisé(e) à certaines des applications pratiques des grandes approches de la psychologie de la motivation et des émotions. 4) aura une vision plus critique des contributions théoriques et pratiques portant sur la motivation et les émotions.

Compétences développées

- 1) Être en mesure d'expliquer des phénomènes motivationnels et émotionnels à l'aide de concepts tirés des théories et des études empiriques vues en classe.
- 2) Savoir reconnaître les différents concepts liés à la motivation et aux émotions vus en classe dans sa vie personnelle.
- 3) Développer un esprit critique des contributions théoriques et pratiques portant sur la motivation et les émotions.

Méthodes pédagogiques utilisées

Lectures préalables au cours

Visionnement de vidéos en classe

Présentations didactiques

Périodes de questions/réponses et d'échanges en classe

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2025-01-09	Intro; Les besoins dans le monde (physiques, psychologiques et implicites)		Chap.4 (pp. TBD) & Chap 15 (Implicit motives, pp. TBD) Ryan & Deci, 2017, Chap.1 (pp.10-13)
Cours 2 2025-01-16	Besoins psychologiques	Questionnaire en ligne (Qs bonus, 2%)	Chap.5
Cours 3 2025-01-23	Motivation intrinsèque & extrinsèque		Chap.6 (pp. TBD)
Cours 4 2025-01-30	Les types de motivation et l'autodétermination : Processus d'internalisation		Chap.6 (pp. TBD)
Cours 5 2025-02-06	Autorégulation & contrôle personnel		Chap. 10 (Agency & SR, pp. TBD) & Chap. 9
Cours 6 2025-02-13	Discussions en classe ; Préparatif examen intra (Take-home ; cours 1 à 5)		
Cours 7 2025-02-20	Atteindre ses buts		Chap. 8 (Deliberate implementation, pp. TBD; Growth-Fixed, pp. TBD) & Chap. 7
2025-02-27	Pas de cours		
	Intra de format « take-home » dû		
2025-03-06	Semaine de lecture		
Cours 8 2025-03-13	Sexualité; l'interaction entre les pulsions physiques et le contexte motivationnel		Chap.4 (pp. TBD)

Plan de cours

Cours 9 2025-03-20	Nature & aspect des émotions	Ch. 11 (tout sauf “Can We Control Our Emotions?” pp. TBD) & Chap. 12 (Facial Feedback Hypothesis, pp. TBD)
Cours 10 2025-03-27	Émotions individuelles & Les mécanismes de régulation émotionnelle	Ch. 11 (Can We Control Our Emotions?” pp. TBD) & Chap. 13
Cours 11 2025-04-03	Motivation de croissance et psychologie positive	Chap.14
Cours 12 2025-04-10	Période de questions – préparatif à l’examen final	
2025-04-24		Examen final (60%)

* Le 18 et le 21 avril sont des jours fériés.

Plan de cours

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Participation	Questionnaire en ligne	2025-01-16	2% bonus
Examen à la maison (take home)	Questions à développement (cours 1 à 5)	2025-02-27	40%
Examen en classe	Examen cumulatif <ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} partie (1 à 5) 10-20% 2^e partie (6 à 11) 80-90% 	2025-04-24	60%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Sur Studium
Matériel autorisé aux examens	Cliquez ici pour entrer du texte.

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Reeve, J. (2024). <i>Understanding Motivation and Emotion</i> (7 ^e édition). Hoboken, NJ: Wiley (obligatoire)
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Possible de louer le manuel → https://www.wiley.com/en-ca/Understanding+Motivation+and+Emotion%2C+8th+Edition-p-9781394219018
Équipement (matériel)	--

Ressources complémentaires

Documents	Ericsson, K. A. (2008). Deliberate Practice and Acquisition of Expert Performance: A General Overview. <i>Academic Emergency Medicine</i> , 15, 988–994. http://doi.org/10.1111/j.1553-2712.2008.00227.x Gross, J. J., & Feldman Barrett, L. (2011). Emotion generation and emotion regulation: One or two depends on your point of view. <i>Emotion Review</i> , 3, 8–16. http://doi.org/10.1177/1754073910380974 Ryan, R. M. et Deci, E. L. (2017). <i>Self-Determination Theory: Basic Psychological Needs in Motivation, Development and Wellness</i> . Guilford Press. https://doi.org/10.1521/978.14625/28806
Sites Internet	https://selfdeterminationtheory.org/research/
Guides	--
Autres	--

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.

() Voir barème de notation à la fin du présent document.*

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2025-01-23

Date limite d'abandon 2025-03-14

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives. Tout retard entraînera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.